

PROJET ASSOCIATIF

Qu'est ce qu'une MJC ?

La Maison des jeunes et de la Culture est une structure, faisant partie d'un réseau et affiliée à une fédération, qui anime un projet associatif et gère un équipement au profit des habitants d'un quartier, d'une commune. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, elle permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des adhérents et des habitants.

La MJC agit en partenariat avec les collectivités locales et territoriales ainsi qu'avec son environnement. Force de propositions, la MJC œuvre pour l'intérêt général, elle est un lieu de médiation sociale.

L'action éducative de la MJC en direction et avec les jeunes est une part primordiale de sa mission.

Présentation de la MJC relief

L'association Relief fut créée en 1992.

La maison des jeunes et de la culture Relief existe depuis 1996. Cette date correspond à la date d'affiliation à la fédération régionale des MJC en île de France (sous l'impulsion d'une volonté municipale)

L'histoire complexe de la structure a engendré la fermeture des locaux de l'époque.

Dès lors, une réorientation des objectifs fut définie en concertation avec le conseil d'administration et la municipalité, fin 2000 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de professionnels.

Depuis, la direction et l'équipe se sont attachées à construire « les fondations » d'une association solide. Cette maturité associative devait passer par l'élaboration d'un Conseil d'administration affermi et impliqué, par la proposition d'un panel d'activités à destination de tous et par la mise en place d'événementiels.

Aujourd'hui, ses activités régulières bénéficient à 80% aux habitants de Morangis. Près de 50% des adhérents ont moins de 30 ans même si l'on note une faiblesse de représentativité des 12-18 ans.

Pourtant, historiquement, de part sa localisation même, elle était un lieu de rassemblement des jeunes de quartiers d'habitations sociale.

Si la structure s'est dotée de moyens d'élargir le nombre et le profil des bénéficiaires, tant en terme socioprofessionnel que d'âge et qu'aujourd'hui l'ensemble de la population de la ville est représenté au sein de la structure, il est toutefois important de relever la fuite de « l'ancien public » qu'il conviendrait aujourd'hui de sensibiliser à nouveau.

Outre le contenu pédagogique des activités qu'elle propose, la mixité sociale et l'ouverture à d'autres cultures ont toujours été sous-jacents dans chaque activité.

Démarche de la construction du projet associatif

Depuis les réorientations des objectifs de structure définies en 2000, les lignes directrices sont toujours restées au stade de l'informel voir du conscient collectif (équipe et conseil d'administration) sans jamais passer par une phase rédactionnelle claire asseyant le projet associatif de la MJC.

Les « fondations » de la structure semblant dorénavant stables, établies et reconnues sur le territoire, il semble temps d'appréhender cette phase « passage à l'écrit » afin de finaliser l'implantation de la structure MJC Relief sur la ville de Morangis.

Ce document doit également servir à la fois de référence pour les acteurs successifs de la vie associative de la MJC et guider les choix d'actions à venir.

En outre, c'est pour réaffirmer et renforcer les principes associatifs que la structure a entrepris de définir son projet associatif devant également permettre à chacun de prendre sa place dans l'association et par là même dans la société.

Enfin, l'action engagée de l'ensemble des acteurs de l'association devra amener au maximum les adhérents et le public en général à prendre sa place dans le champ social.

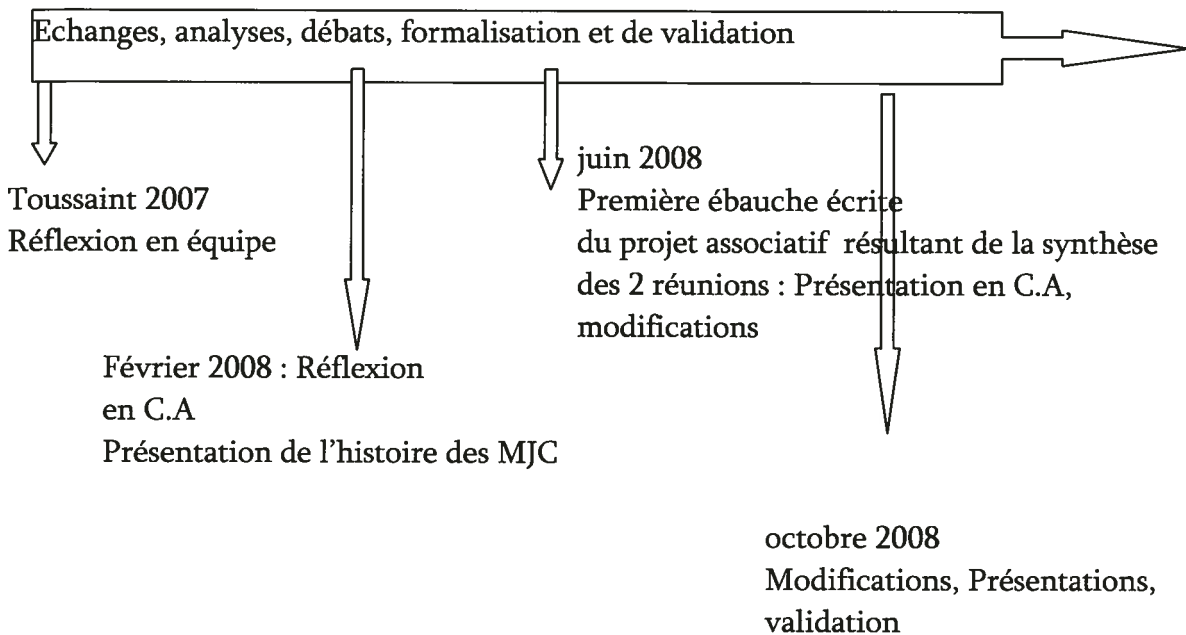
Cette démarche de projet se définit en plusieurs étapes indispensables et surtout indissociables. Sa construction devra revêtir le plus d'objectivité possible, parce qu'être objectif rend crédible et légitime l'action.

Le projet associatif se veut être à la fois une finalité fondamentale pour l'orientation et l'avenir de la MJC et se doit être un outil participatif, mobilisateur et fédérateur.

Les partenaires de cette construction seront :

- Les administrateurs du Conseil d'administration de la MJC
- Les représentants de la municipalité de Morangis
- Les professionnels salariés permanents de la MJC

Echéancier :



Trois grands axes pour les objectifs

- Contribuer à l'épanouissement de tous en favorisant l'accès à la culture et aux loisirs

Tout un chacun reconnaît que l'épanouissement de l'individu se conditionne à son accès à la culture, à l'éducation ou au sport. Par cela, il acquiert autonomie et capacité de développer ses compétences, son esprit critique et d'analyse, ses connaissances et s'ouvre à la diversité de son environnement pour à la finale mieux s'insérer dans la société et gérer ses relations avec « ses congénères ».

Cela passe également par des temps de rencontres et d'échanges où l'accent est porté sur la convivialité

- Défendre les principes de « neutralité politique » et de laïcité au sein de la structure prônés par les valeurs de la république et de l'Education populaire.

Dans toutes les actions proposées par la structure, toute personne doit pouvoir trouver dans l'association un lieu d'écoute et de respect des principes fondamentaux de la démocratie et des convictions de tous, qu'elles soient de confession, politiques ou philosophiques, en respectant également la situation socio-économique de chacun.

- Promouvoir l'engagement citoyen de tous et participer au tissage du lien social (intergénérationnel, interculturel, solidarité...) sur un territoire d'action

L'association doit contribuer à développer le transfert de savoirs et d'expériences entre les générations, les différentes origines socio-culturelles au travers d'actions croisées entre les adhérents et le reste de la population.

La MJC doit se poser en tant qu'accompagnateur et à l'écoute des jeunes, favoriser le dialogue et la médiation avec les adultes pour développer le respect mutuel entre les générations.

Enfin, c'est à travers la vie associative avec ses règles et ses exigences (que la structure se doit de promouvoir) que peut se développer la réflexion, l'échange, la formation et le dialogue aboutissant à la prise de responsabilités et à l'apprentissage de la vie en collectivité.

En effet, la démarche participative volontaire à une association permet à chacun de passer d'un comportement de consommateur à un comportement d'adhérent actif voir de militant en adhérant au projet associatif élaboré par l'équipe (bénévoles et professionnels). La MJC peut également apporter son soutien aux associations locales pour contribuer au tissage du lien social.

Pour le développement de ces trois principes, l'association propose à destination de tous les habitants :

1. des activités

- des ateliers hebdomadaires et des stages dans diverses disciplines
- un espace multimédia
- des séjours pour les jeunes (12/16 ans)
- des actions en milieu scolaires et périscolaires

2. sensibilisation à la diversité culturelle

D'autre part, la MJC possède un programme d'actions culturelles complémentaires pour attirer un public plus large (département, région) :

- des festivals, spectacles, débats, rencontres thématiques, expositions...
- des semaines à thèmes (S.S.I, semaine de l'Internet, semaine diversité culturelle...)

3. formations et prises d'initiatives

Enfin, en corrélation avec les objectifs de la MJC

- plan de formation à destination des professionnels permanents et d'activités
- plan de formation à destination des bénévoles et administrateurs
- soutenir les pratiques amateurs
- encourager les projets émergeant des adhérents, des habitants de la ville et des associations locales

Afin que l'ensemble des orientations prises par l'association garde une logique d'évolution, les domaines (1, 2, 3) doivent s'imbriquer les uns dans les autres.

Chaque domaine doit contribuer au développement des deux autres et interagir pour en optimiser sa portée.

Pour atteindre les différents objectifs cités, il est proposé de décliner les actions de la manière suivante :

	Actions à conforter	Actions à développer	Actions à innover	Propositions
Ateliers hebdomadaires	X			
Mise en valeur des ateliers		X		Portes ouvertes en cours d'année
Expositions		X		
Identification de l'équipe		X		
Identification de la Structure		X		Signalétique, charte graphique,
Communication	X			Newsletter, site Internet MJC
Temps conviviaux	X			Porte-ouverte,
Projet fédérateur sur la ville			X	Comédie musicale, « Marche à Morangis », Spectacles « cours et jardins »
Interaction entre les ateliers		X		Temps de rencontre entre les professeurs d'activité
Inter génération		X		
Vie du réseau des MJC		X		
Soutien aux associations locales	X			
Ouverture sur l'ensemble des habitants de Morangis			X	
Festivals Capoeira	X			
Bal St Patrick	X			
Pratiques amateurs	X			
Musique		X		Concert,
Débats thématiques			X	
Arts de la rue			X	Festival, carnaval
Renforcer le partenariat		X		Rencontrer l'ensemble des associations de Morangis